

OÙ ACTIVER mes droits ?

Pour accéder à la tarification solidaire, vous devez, dans un premier temps, activer vos droits :



EN AGENCE MOBILITÉS

Pour activer vos droits sur carte Twisto Atoumod, rendez-vous à l'Agence Mobilités muni de vos pièces justificatives (voir au dos).
51 rue de l'Oratoire à Caen / Station de tramway Bernières / Arrêts de bus St-Jean Eglise et Hippodrome
Station Vélolib République et Abri Vélopark Théâtre.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 17h



OU DEPUIS L' APPLICATION TWISTO

Uniquement disponible pour les droits CSS, AME et étudiants boursiers.
Après création de votre compte sur l'application, chargez vos pièces justificatives directement dans la rubrique e-Ticket.



OU DEPUIS LA E-BOUTIQUE

Uniquement disponible pour les étudiants boursiers.
Après création de votre compte sur la e-boutique, chargez vos pièces justificatives pour activer vos droits et recevez votre carte directement chez vous.

OÙ OBTENIR mes titres ?

Une fois vos droits ACTIVÉS, vous pouvez obtenir vos titre auprès de l'un des points de rechargement suivants :



E-TICKET

Rechargez et validez votre titre directement depuis l'application Twisto.
Rechargement du CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES, du forfait MENSUEL SOLIDAIRE. (uniquement disponible pour les droits CSS et AME) et du forfait ANNUEL ÉTUDIANTS BOURSIERS.



E-BOUTIQUE

Effectuez toutes vos démarches sur la e-boutique Twisto : création gratuite de votre carte Twisto Atoumod*, rechargement du CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES, du forfait MENSUEL SOLIDAIRE et du forfait ANNUEL ÉTUDIANTS BOURSIERS.
→ Rendez-vous sur [twisto.fr](https://www.twisto.fr).



AGENCE MOBILITÉS

Le personnel de l'Agence Mobilités Twisto est à votre disposition pour vous informer et vous délivrer vos tickets ou forfaits.



DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE TITRES

Disponibles 24h/24 et 7j/7, les distributeurs de titres sont situés aux stations de tramway et aux principaux arrêts de bus du réseau (détail sur [twisto.fr](https://www.twisto.fr)).
Rechargement du CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES et du forfait MENSUEL SOLIDAIRE.



POINTS RELAIS

Une sélection de commerçants propose le rechargement du CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES et du forfait MENSUEL SOLIDAIRE (liste sur [twisto.fr](https://www.twisto.fr)).

* Après réception de votre carte Twisto Atoumod, rendez-vous en Agence Mobilités pour activer vos droits Tarifs Solidaires.

Twisto ACCESS

Le saviez-vous ?

La tarification Twisto Access est la même que celle proposée dans les bus et tramways Twisto.

Vous utilisez les mêmes tickets et cartes, et vous bénéficiez des réductions solidaires mentionnées dans ce guide pour tous vos trajets Twisto Access.

Retrouvez toutes les conditions d'accès de Twisto Access sur [twisto.fr](https://www.twisto.fr) ou en contactant un conseiller au 02.31.15.55.55



Twisto ASSIST

Vous souhaitez découvrir le bus ou le tramway ?

Avec 3 lignes de tramway et des lignes de bus équipés de véhicules 100 % accessibles, vos trajets n'ont jamais été aussi simples avec Twisto !

Envie d'essayer ? Un conseiller Twisto vous accompagne de votre domicile à votre point de destination avec le service Twisto Assist (en partenariat avec Handuo Tandem).

Les parcours s'adaptent suivant vos besoins, votre handicap et votre capacité à vous déplacer.

Pour réserver votre trajet avec un accompagnateur Twisto Assist, contactez un conseiller Twisto au 02.31.15.55.55.



Une question ? une info ?

✉ clients@twisto.fr

☎ 02 31 15 55 55

🌐 [twisto.fr](https://www.twisto.fr)

📱 Appli sur votre store

📱 @TwistoCaen

Guide des TARIFS SOLIDAIRES

2026-2027

AGENCE Mobilités Twisto

51 rue de l'Oratoire - 14000 CAEN
Station de tramway : Bernières
Arrêts de bus : St-Jean Eglise et Hippodrome
Station Vélolib : République
Abri Vélopark : Théâtre

Lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
Samedi de 10h à 17h



twisto
Les mobilités de Caeniamer

Caeniamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

RCS 933 707 549 - © twisto - Ne pas jeter sur la voie publique.

LA TARIFICATION
solidaire

Destinée aux personnes fragiles, résidentes sur Caen la mer* (résidence principale), la tarification solidaire offre des réductions pouvant aller jusqu'à la gratuité des déplacements en bus et en tramway.

■ Les tickets et les forfaits à tarifs réduits sont destinés aux :

- 

bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), sans participation financière,
- 

bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État (AME),
- 

demandeurs d'emploi, dont les revenus sont supérieur à 150 % du RSA,
- 

invalides civils dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 %,
- 

invalides de guerre dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 30 %.

■ Les forfaits gratuits sont destinés aux :

- 

étudiants boursiers des échelons 5, 6 et 7
- 

demandeurs d'emploi, dont les revenus sont inférieur à 150 % du RSA,
- 

bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), ou de l'Allocation Éducation Enfant Handicapé (AAEH),
- 

bénéficiaires de l'Allocation Supplémentaire (AS),
- 

personnes âgées de plus de 65 ans non imposables sur le revenu (NI +65 ANS),

 personnes atteintes de cécité.

*Cette condition ne s'applique pas aux bénéficiaires de la Complémentarité Santé Solidaire (CSS), ni de l'Aide Médicale d'État (AME).

Pour activer vos droits et accéder à la tarification solidaire, vous devez fournir les pièces justificatives suivantes :

DROITS	PIÈCE(S) JUSTIFICATIVE(S) À FOURNIR
• Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière	• Attestation CSS délivrée par la CPAM
• Bénéficiaire de l'Aide Médicale d'État (AME)	• Attestation AME délivrée par la CPAM
• Étudiants boursiers échelons 5, 6 et 7	• Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Notification de bourse définitive de l'année
• Demandeur d'Emploi	• Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Si vous êtes indemnisé par France Travail : ✓ le dernier avis de paiement France Travail pour les bénéficiaires de l'ASS ou ✓ l'avis de paiement France Travail pour les bénéficiaires de l'ARE • Si vous n'êtes pas indemnisé par France Travail : ✓ l'attestation des périodes d'inscription à France Travail • Si vous êtes allocataire CAF (ou MSA) : ✓ l'avis de paiement du mois en cours. • Si vous êtes salarié : ✓ le(s) bulletin(s) de salaire du mois précédent. • Si vous êtes stagiaire de la formation professionnelle : ✓ le dernier bulletin de rémunération.
	• Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Justificatif d'identité • Notification MDPH (faisant mention de l'AAH ou de l'AAEHH) • Attestation CAF de l'année en cours, montrant le versement de l'AAH ou de l'AAEHH
• Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou de l'Allocation Éducation Enfant Handicapé (AAEH)	• Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Attestation de versement de l'Allocation Supplémentaire (AS)
• Personne atteinte de cécité	• Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Carte MDPH avec la mention cécité
• Invalides de guerre dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 30 %	• Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Carte d'invalidité délivrée par l'ONAC
• Invalides civils dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 %	• Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Carte MDPH avec taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 %
• Personne âgée de plus de 65 ans non imposable sur le revenu (NI +65 ans)	• Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Avis d'imposition de l'année N-1

TICKETS ET FORFAITS
solitaires

CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES 3,50 €/ LES 5 VOYAGES

Le CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES, vous permet de charger de 5 à 50 tickets sur votre carte Twisto Atoumod. Chaque ticket est valable 1h et est décompté à chaque passage devant un valideur, sauf en correspondance.

Le CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES est accessible aux personnes bénéficiaires des droits ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES					
 Complémentaire Santé Solidaire	 Aide Médicale d'Etat	 Demandeurs d'emploi	 80% Personnes handicapées à 80%	 30% Invalides de guerre à 30%	 Accompagnateur CMJ**

FORFAIT MENSUEL SOLIDAIRE 20,50 €

Le forfait MENSUEL SOLIDAIRE offre 31 jours consécutifs de déplacements illimités sur le bus et le tramway. Il est valable à partir de la 1^{ère} validation.

Le forfait MENSUEL SOLIDAIRE est accessible aux personnes bénéficiaires des droits ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES					
 Complémentaire Santé Solidaire	 Aide Médicale d'Etat	 Demandeurs d'emploi	 80% Personnes handicapées à 80%	 30% Invalides de guerre à 30%	 Accompagnateur CMJ**

JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR SOUSCRIRE AU FORFAIT MENSUEL SOLIDAIRE :

JE N'AI PAS DE CARTE TWISTO ATOUMOD	J'AI DÉJÀ UNE CARTE TWISTO ATOUMOD
• Formulaire de demande de carte rempli et signé*** • Formulaire d'abonnement rempli et signé*** • Photo d'identité • Pièce d'identité • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Justificatifs d'accès à la tarification solidaire (détaillés sur le volet 2)	• Pièce d'identité • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Justificatifs d'accès à la tarification solidaire (détaillés sur le volet 2)

**La carte Twisto Atoumod «accompagnateur» créée au nom de la personne en situation de handicap, peut être utilisée par son accompagnateur uniquement lorsque ce dernier voyage avec elle.

Tarifs au 1^{er} juillet 2025

FORFAIT TRIMESTRIEL SOLIDAIRE GRATUIT

Le forfait TRIMESTRIEL SOLIDAIRE offre 3 mois de déplacements illimités sur le bus et le tramway. Il est distribué par trimestre calendaire.

Le forfait TRIMESTRIEL SOLIDAIRE est accessible aux personnes bénéficiaires des droits ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES	
	Demandeurs d'emploi dont les revenus sont inférieurs à 150 % du RSA

FORFAIT ANNUEL SOLIDAIRE GRATUIT

Le forfait ANNUEL SOLIDAIRE offre une année de déplacements illimités sur le bus et le tramway. Il est valable à partir de la 1^{ère} validation jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Pour les étudiants, cet abonnement est valable du 1^{er} septembre au 31 août.

Le forfait ANNUEL SOLIDAIRE est accessible aux personnes bénéficiaires des droits ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES					
 AAH Allocation Adulte Handicapé	 AAEH Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé	 AS Allocation Supplémentaire	 NI +65 ANS 65 ans et + non imposables	 Personnes atteintes de cécité	 Étudiants boursiers échelons 5,6 et 7

JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR SOUSCRIRE AUX FORFAITS TRIMESTRIEL ET ANNUEL SOLIDAIRES :

JE N'AI PAS DE CARTE TWISTO ATOUMOD	J'AI DÉJÀ UNE CARTE TWISTO ATOUMOD
• Formulaire de demande de carte rempli et signé*** • Formulaire d'abonnement rempli et signé*** • Photo d'identité • Pièce d'identité • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Justificatifs d'accès à la tarification solidaire (détaillés sur le volet 2)	• Pièce d'identité • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Justificatifs d'accès à la tarification solidaire (détaillés sur le volet 2)

***Documents à télécharger sur [twisto.fr](https://www.twisto.fr) ou à retrouver en Agence Mobilités.

QUAND RENOUVELER
mon abonnement ?

POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

	RENOUVELLEMENT	VALIDITÉ DE LA CARTE
Trimestre 1	entre le 5 et le 20 décembre pour l'année suivante	du 1 ^{er} janvier au 31 mars
Trimestre 2	entre le 5 et le 20 mars	du 1 ^{er} avril au 30 juin
Trimestre 3	entre le 5 et le 20 juin	du 1 ^{er} juillet au 30 septembre
Trimestre 4	entre le 5 et le 20 septembre	du 1 ^{er} octobre au 31 décembre

POUR LES AUTRES PROFILES

	RENOUVELLEMENT
Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou de l'Allocation Éducation Enfant Handicapé (AAEH)	entre le 2 et le 20 décembre pour l'année suivante
Personne âgée de plus de 65 ans non imposable sur le revenu (NI +65 ans)	entre le 23 novembre et le 20 décembre pour l'année suivante
Étudiants boursiers échelons 5, 6 et 7	entre le 1 ^{er} juillet et le 30 septembre

